

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1908.

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON N° 4.

Pétitions sur lesquelles un rapport a été déposé.

Présents : MM. SIMONIS, Président; DELANNOY, DE LANIER, FLECHET, HENRICOT, le Baron ORBAN DE XIVRY, STIÉNON DU PRÉ, VAN OCKERHOUT, VANDEVELDE et G. VERCROYSSÉ.

M. le Baron Orban de Xivry, 1^{er} Rapporteur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
1.	151.

Le Conseil communal d'Alost émet le vœu de voir l'État assurer une intervention plus grande dans les dépenses annuelles de la commune qui dispose de moyens très limités de se procurer des ressources, et souhaite, à cet égard, que la participation dans le fonds spécial créé par la loi de 1889 soit élevée de 1 franc à fr. 1-50 par tête d'habitant.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances, en signalant cette pétition à son attention.

M. Delannoy, 2^e Rapporteur.

2.	174.	Le Conseil communal de Hodimont émet le vœu de voir le Parlement aborder, sans retard, la discussion du projet de loi concernant l'extension de la juridiction des Conseils de prud'hommes aux employés et voyageurs de commerce.
----	------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail et à M. le Ministre de la Justice.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

3. 165. Le Conseil communal d'Anderlecht émet le vœu que les mesures les plus urgentes soient prises en vue d'assurer à la Société des installations maritimes l'octroi de la somme nécessaire pour achever, le plus promptement possible, les travaux du canal de Willebroeck.

Il exprime également le vœu que le Gouvernement hâte l'exécution des travaux du canal de Charleroi à Bruxelles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics, en recommandant cette pétition à sa très sérieuse attention.

4. 166. Le Conseil communal de Koekelberg signale le préjudice considérable que causent les lenteurs apportées à l'avancement des travaux des installations maritimes de Bruxelles et principalement des travaux de la place Saintelette, et prie la Législature de s'occuper sans retard de cet état de choses.

Même pétition du Conseil communal d'Etterbeek.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics, en recommandant ces pétitions à sa très sérieuse attention.

5. 161. Le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean prie la Législature « de vouloir décréter le rachat du canal » de Willebroeck et des installations maritimes de » Bruxelles.

» Subsidiairement, et en attendant la décision relative au rachat, le Conseil communal prie le Gouvernement de vouloir bien proposer aux Chambres de parfaire aux frais exclusifs de l'État le capital nécessaire à l'achèvement du dit canal et des dites installations maritimes. »

Même pétition des Conseils communaux de Laeken et de Schaerbeek.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics, en recommandant ces pétitions à sa très sérieuse attention.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
6.	170.

Le Conseil communal d'Ixelles exprime le vœu de voir les Chambres « octroyer à la Société du canal et » des installations maritimes toutes les sommes qui lui » sont ou seront nécessaires pour achever complète- » ment, dans le plus bref délai possible, les travaux de » transformation du canal de Bruxelles au Rupel ; prie » la Législature de vouloir prendre les mesures les plus » efficaces pour assurer, désormais, aux navires de fort » tonnage, la parfaite navigabilité du Rupel, de Win- » tham à l'Escaut. »

Même pétition des Conseils communaux de Jette-Saint-Pierre, Saint-Gilles-lez-Bruxelles, Forest, Saint-Josse-ten-Noode et Vilvorde.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics, en recommandant ces pétitions à sa très sérieuse attention.

M. **Flechet**, 3^e Rapporteur.

7.	176.	<p>Par pétition datée de Spa, 1,385 contribuables, chefs de famille de cette localité, sollicitent la protection de la Législature pour aider la ville à sortir de la situation difficile où elle se trouve à la suite des travaux importants entrepris pour compléter son outillage balnéaire.</p> <p>Les pétitionnaires exposent la nécessité inéluctable de poursuivre la modernisation de leurs installations, sous peine de laisser déchoir une station dont la renommée est universelle. Mais les ressources financières de Spa étant épuisées, ils font un pressant appel pour sauver ses habitants de la ruine. Ils préconisent à cet effet divers moyens de nature à donner une solution à cette situation.</p>
----	------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Même pétition du Collège des Bourgmestre et Échevins de Spa.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur, avec prière instante de bien vouloir rechercher, sans tarder, les mesures à prendre pour remédier d'urgence à la situation déplorable où se trouve la ville de Spa, notre jolie cité balnéaire.

